

MODE DE FINANCEMENT ENVISAGÉ POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DU DUAPR

- Financement individuel (**1320 € + 34€***) **PAR ANNÉE**
(Paiement du coût pédagogique, soit Tarif financement individuel en :
 1 2 4 ou 6 échéances fixées dans le Contrat de Formation Professionnelle)
- Financement au titre de la Formation Professionnelle (**1920 € + 34€**) **PAR ANNÉE**
- Demande en attente d'un accord favorable
- Accord de prise en charge (*)
- Possibilité de financement individuel en cas de refus de prise en charge

(*Joindre obligatoirement **une attestation de l'employeur ou de l'organisme prenant en charge la formation**)

** A ce coût annuel de la formation, vous devez ajouter 34 € de frais de bibliothèque, à chaque inscription ou réinscription*

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE

1. Curriculum vitae
2. Lettre de motivation
3. Photocopie des diplômes
- 4. Un écrit (2 à 4 pages) qui :**
 - retrace votre parcours professionnel,
 - témoigne de votre pratique dans le domaine concerné par la formation
 - exprime votre motivation
 - élabore ou ébauche vos projets à l'issue de ce DU

NB : SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE :

- Vous devrez confirmer votre candidature sur e-candidat, entre le **02 et le 04 octobre 2024** (DÉLAI DE RIGUEUR),
- Puis vous inscrire entre le **11 et le 13 novembre 2024** (DÉLAI DE RIGUEUR), SINON VOTRE ADMISSION SERA ANNULÉE.

Le dossier complet est à télé-déposer via e-candidat.

Fait à le

Signature